L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 JUILLET 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Bruguier & Dennes,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 14 JUILLET 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE 14 JUILLET.

L'année 1892 restera célèbre dans les annales de la Démocratie moderne. Elle est non seulement le centenaire de la première proclamation de la République en France—ce qui suffirait à la rendre à jamais mémorable ; elle est, aussi et surtout, l'année des abdications des anciens partis, abattus par les triomphes constants et incessants du régime nouveau, écrasés par le sentiment de leur irrémédiable impuissance et succombant sous le poids de leurs propres fautes ; elle est, enfin—c'est là son plus beau titre de gloire—l'année des réconciliations entre les idées anciennes et les idées modernes, entre l'autorité religieuse et l'autorité laïque.

Pour la première fois, depuis l'époque, trop éloignée de nous, où il s'était constitué le protecteur, l'avocat des peuples, contre l'arbitraire et les exactions des princes, nous voyons le chef de la Catholicité sortir, brusquement, au moment où nous nous y attendions le moins, de sa majestueuse immobilité, tendre spontanément une main amie aux institutions nouvelles, toutes brillantes de jeunesse, et sourire gracieusement à leurs juvéniles ardeurs, à leurs agitations fécondes. Si bien, que nous assistons, avec émerveillement, à une sorte de quatrième proclamation de la République—non plus par les Républicains de principe, mais par ses adversaires de la veille, par des convertis qui lui rendent un dernier et suprême hommage, le seul qui lui manquât encore.

En fait, la République française n'a plus rien à désirer ; elle peut, désormais, voguer, à pleines voiles et en toute sécurité, vers l'avenir. Toutes les oppositions extérieures sont tombées. Elle n'a même plus l'occasion de répéter le mot célèbre du philosophe antique devant qui l'on niait le mouvement, et qui se contentait d'en prouver l'existence, en marchant. Ses négateurs ont disparu.

Il serait oiseux à l'heure qu'il est de s'écrier, à son propos, comme, jadis, le général Bonaparte: "aveugle qui ne le voit pas !" Il n'y a plus d'aveugles ; tous ceux qui ont des yeux, voient.

La lutte pour la vie a cessé pour elle, puisqu'elle n'a plus d'ennemis. Tout ce qui lui reste à faire, c'est de se montrer également tolérante et libérale pour tous ; c'est d'assurer l'ordre dans la rue et de surveiller les folies des utopistes ; car il y a une chose qu'elle est malheureusement impuissante à supprimer : ce sont les têtes brûlées. Des fous, il y en a toujours eu, il y en aura toujours, dans l'humanité, mais leur répression est, pour elle, une tâche facile, car elle y est aidée par la nation entière, qui lui a confié le soin de son bien être, de sa sécurité, de son avenir. Ses classes laborieuses, elle se préoccupe de leur sort plus qu'aucune autre nation ; ses finances, elles sont les plus florissantes du monde ; ses relations internationales, elles sont un objet d'envie pour bien des gouvernements séculaires. Elle qui, hier encore, était mise à l'index, elle fraie, d'égale à égale, avec les plus antiques monarchies, qui sont, parfois, enchantées de la prendre pour arbitre, parce qu'elles ont pleine confiance dans son jugement, dans son désintéressement, dans son impartialité.

Voilà le tableau que nous présente aujourd'hui la France républicaine. Qui prétendra qu'il est inexact, que les couleurs en sont trop chargées ?

Comment donc s'est opérée cette prodigieuse transformation, à l'intérieur et à l'extérieur ?

Deux causes principales peuvent être assignées à ce miraculeux phénomène :

Premièrement : la République elle-même, ou plutôt les républicains. Dans la plupart des esprits—de ceux, surtout, qui étaient réputés pour leur sagesse, leur expérience—les républicains n'étaient qu'une secte turbulente, sanguinaire, qui s'était recrutée dans les souterrains des associations secrètes, vivant en dehors de la société, hostile à la société et ne pouvant s'imposer à la société que par la violence. Ils devaient tout bouleverser, tout mettre à feu et à sang ; c'était fatal, disait on, et il fallait le croire, puisque c'étaient les oracles du jour qui l'affirmaient.

Et voilà que ces farouches sectaires font preuve de prudence, de circonspection, de modération, d'habileté. Au lieu de désordre, ils font de l'ordre ; à la stupéfaction générale, ils dirigent, ils administrent. Cela ne pouvait, évidemment, pas durer. Malicieusement, la galerie les regardait faire, s'attendant à voir, à chaque instant, s'écrouler l'édifice social, dans l'espoir d'en ramasser les morceaux et de les raccommoder—noble ambition, digne d'enflammer de véritables patriotes, si elle n'avait pas dû coûter si cher au pays. Par bonheur, elle fut déçue. Les républicains ne démolissent rien ; au lieu de se dévorer, ils s'épaulèrent ; au lieu de s'en aller en lambeaux, la République s'affermit de plus en plus, et il arriva un jour où elle se sentit plus solide que les plus vénérables monarchies. On avait laissé les républicains gouverner ; ils en profitèrent pour apprendre le métier de gouvernants, et ils devinrent de véritables hommes de gouvernement. De là, leur popularité, leur puissance.

Secondement : la stabilité tout-à-fait inattendue du régime. Ce que l'on redoutait le plus, en effet, c'était l'instabilité du pouvoir, inhérente à cette nouvelle forme de gouvernement, et il s'est trouvé, à la surprise générale, que les renouvellements qui s'opéraient, à date fixe, ne provoquaient aucune inquiétude dans les esprits, aucune secousse dans l'Etat. Mieux encore : on s'est aperçu que ces changements successifs devenaient autant de rajeunissements, qui conservaient à l'institution, à mesure qu'elle vieillissait, sa vitalité, sa verdeur des premiers jours.

Tel est le magnifique spectacle qu'offre, en ce moment, la nation française. Est-il étonnant qu'il force les ennemis de la République à mettre bas les armes ; qu'il émerveille les indifférents, les étrangers, puisqu'il éblouit ses propres partisans, qui ne s'attendaient pas à d'aussi éclatant succès. C'est donc, la joie et la fierté dans le cœur, que tout Français, tout descendant de Français, tout libéral, tout républicain, tout bon Américain, doit célébrer la fête d'aujourd'hui. Nous comptons voir, ce soir, une grande partie des populations de la Nouvelle-Orléans et des campagnes louisianaises, se presser dans l'enceinte des Fair Grounds, pour acclamer, en même temps que ce glorieux anniversaire, les triomphes moraux et politiques de la République-sœur.

Les enfants en dentition.—Le sirop Delabarre pour la dentition soulage immédiatement les enfants qui souffrent. Quelques gouttes frottées sur les gencives calmeront la douleur et diminueront l'enflure de même qu'elles faciliteront le percement des dents sans souffrance. Mères, soignez vos bébés ; ne les laissez pas souffrir. 200 doses pour 50 sous.

L'Ague-Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies miasmatiques et bilieuses.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 9 juillet :

Nous apprenons que Mandeville a été encombré de visiteurs le 4 juillet. Tous les excursionnistes étaient venus soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur.

—Voici les noms des membres du jury de police de la paroisse, nommés par le Gouverneur : MM. Geo. Koeppe, fils ; B. F. Rogers ; J. M. Abney ; W. G. Davis ; W. D. Thomas ; Peter Parker ; J. A. Todd ; Ant. Provost ; S H. Decker. MM. Koeppe, Rogers et Provost étaient membres de l'ancien Bureau.

—Nous avions suggéré d'organiser une Association de Vétérans Confédérés, dans notre paroisse. L'idée a été accueillie avec faveur parmi les vétérans. Il ne manque plus qu'une personne pour se mettre à la tête du mouvement. Nous suggérons le nom du Capt. J. A. Muncet.

—M. C. E. Sarrazin, de la maison Sarrazin, fabrique des cigares "King Bee," de la Nouvelle-Orléans, nous a fait présent, jeudi dernier, d'aubergines et de piments doux, les plus beaux que nous ayons vus. Ce sont de véritables "King Bee" du règne végétal. Ils sont d'une dimension énorme. Les aubergines avaient 9 pouces de long et 17 pouces de circonférence, et les piments doux, 6 pouces de long sur 9 pouces de grosseur au centre. Ils étaient de qualité supérieure. Cela prouve, une fois de plus, qu'il n'y a pas de meilleure région que la nôtre pour la production des légumes et des fruits.

—Mariés, mercredi, 6 juillet, à la résidence de l'oncle de l'épousée, M. W. N. Keen, par le Rév. T. W. Brown, James Sheldon Lynne, de la Nouvelle-Orléans, et Mlle Marietta E. Renema.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 9 juillet :

Les eaux de l'intérieur se retirent toujours lentement entre notre localité et le Mississippi.

—Le shérif Banker, avec ses gardes volontaires, font toujours le guet sur nos levées, et il ne se retirera pas avant que tout danger n'ait disparu. Les gardes payées sont toujours à leur poste et surveillent les levées avec zèle et activité.

—La législature a voté la somme de $30,000 pour venir au secours des victimes de l'inondation. Il est à souhaiter que les secours arrivent aux malheureux inondés, le plus tôt possible. Les citoyens des districts de Fordoche et de New Texas sont réduits à la plus grande détresse. Leurs terres sont restées sous l'eau plus de six semaines. Il y a de nombreux habitants qui sont littéralement sans ressources.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 9 juillet :

Le total de la chute d'eau, pendant cette semaine, a été de 8 1[2 dixièmes d'un pied, près de 10 pouces. Comme le fleuve est en baisse de ce côté-ci de Cairo, on peut regarder cette baisse comme définitive, jusqu'à ce que le niveau du Mississippi soit arrivé au-dessous de la ligne de danger. La marque des plus hautes eaux avait été de 27,9, en 1891, et de 28, en 1890. Le niveau actuel est donc seulement d'un demi-dixième de pied au-dessous de celui de 1890 dernier, et de 1[2 dixième au-dessous de 1891.

La baisse totale de cette année, jusqu'à date, a été de 2 pieds 3 dixièmes.

Aucune crevasse nouvelle n'a eu lieu, et la quantité d'eau qui entre encore au travers des anciennes a considérablement diminué. La Compagnie de l'Illinois Central a énergiquement combattu pour maintenir son trafic, entre Kennerville et la Passe Manchac. Elle a réussi décidément, hier, et elle a pu faire passer ses trains.

On a enfoncé des pilotis, à l'extrémité inférieure de la crevasse Belmont, pour l'empêcher de s'élargir de ce côté.

La belle résidence Bourgeois est encore debout, intacte en apparence ; elle est sauvée, croyons-nous, des ravages de l'inondation.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 9 juillet :

Les crevasses Belmont et Sarpy sont accompagnées de grands ennuis pour notre communauté à l'égard des communications. La malle n'est reçue à nos bureaux de poste que trente-six heures après les heures auxquelles elle était due précédemment, ayant à faire le trajet par voie de l'Illinois Central jusqu'à Vicksburg. Mais cette voie est maintenant submergée, et les journaux de la Nouvelle-Orléans nous annoncent que la Compagnie Mississippi Valley se sert de la voie du Texas et Pacific jusqu'à Baton Rouge.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 9 juillet :

Par suite de l'abandon de $4,000, fait par Mme Patout et son fils, à la compagnie de chemin de fer Franklin et Abbeville, propriétaires de l'habitation Enterprise, on affirme que cette ligne va s'étendre jusqu'à cette habitation, à temps pour pouvoir en transporter la récolte.

La raffinerie Enterprise en tirera un grand bénéfice, elle pourra acheter les cannes, à la tonne, autour d'elle, ce qui augmentera, considérablement, sa production et ses profits.

—Une vingtaine d'acres de riz sur la propriété du Capt. C. T. Cade, à 6 milles au Sud de la Nouvelle-Ibérie, ont été dévorés par les écrevisses. Ce riz a été rongé jusqu'au sol, mais on espère qu'il va repousser et que l'on peut encore obtenir une assez bonne récolte.

Le premier chargement de matériel en fer pour le chemin de fer qui doit relier Abbeville à la Nouvelle Ibérie, a été reçu, samedi dernier. Les travaux vont commencer et seront poussés avec activité.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait l'essai ? Envoyez carte postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New-York."

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er juillet 1892.

SOMMAIRE.

I.—La transformation de la France en 1892.—L'école.—L'instruction publique depuis 1815, quatrième partie, par M. H. Taine, de l'Académie Française.
II.—Mouvement d'entrefaite.—La famille Gosselin, par M. Arvède Barine.
III.—Le travail des femmes aux Etats-Unis et en Angleterre, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française.
IV.—Aller et retour, deuxième partie, par M. Jean Reibrach.
V.—Un historien de la société précieuse au XVIIe siècle. Mondain de Somaize, par M. Gustave Larroumet de l'Institut de France.
VI.—La pacification religieuse (1800-1802), par M. Georges Picot, de l'Institut de France.
VII.—Les Salons de 1892.—II.—La sculpture aux deux Salons et la peinture au Champ de Mars, par M. Georges Lafenestre, de l'Institut de France.
VIII.—Le Journal de Walter Scott, par M. G. Valbert.
IX.—Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire.
X.—Le Mouvement Financier de la quinzaine.
XI.—Bulletin Bibliographique.

Petite définition :

Mont-de-piété. — La plus ennuyeuse et la plus pénible de toutes les ascensions.

A propos de duel :
—Et X.... se battra-t-il ?
—Non.
—Pourquoi ?
—Il est propriétaire.
—Qu'est-ce que cela fait ?
—Il refuse toutes les réparations.

Bout de conversation.
—Oh ! ce qu'il est pingre !
—Eh bien, si c'est comme ça, ce que je plains sa femme.
—Mais il n'est pas marié !
—Ah ! tant mieux pour elle.

"PETIT BOUT."

A la pointe de la baie de Saint-Brieuc, se trouve le petit village d'Hillion. Quand je dis "village," une miniature de village, quelque chose comme une boîte de joujoux fraîchement déballée.

Rien n'y manque, depuis l'église traditionnelle, couverte en chaume, avec son frêle clocher pointu, surmonté d'un coq en fer blanc, jusqu'aux barrières de bois derrière lesquelles les vaches mugissent, immobiles, dans les prés salés, semées pêle-mêle autour de l'église, une vingtaine de maisonnettes, aux volets verts à l'aspect riant, au ras de chacune d'elle, l'inévitable fosse où se prélasse le compagnon de saint Antoine.

Dans une de ces maisonnettes vivotait piètrement, la veuve Legoanidec, Marie-Jeanne de son prénom, dont le mari était mort bien malheureusement, victime de son dévouement, en s'efforçant de sauver une embarcation et tous ceux qu'elle contenait un soir de tempête. Marie-Jeanne était sur le point d'avoir un enfant. Elle eut un fils, qui reçut le nom d'Yvon. Enfantelet bien plutôt qu'enfant, il vint au monde si frêle, si petiot, si chétif que le moindre morceau d'étoffe eût suffi pour l'emmailloter.

Aussi, le brave recteur d'Hillion, l'abbé Desforges, le baptisa-t-il, en même temps que du prénom d'Yvon, du sobriquet de "Petit Bout," qui lui demeura. De fait, un an après sa naissance, un bout d'étoffe pas trop large eût été pour lui une robe de longueur convenable.

La mère l'aimait ainsi, le parant de son mieux avec de méchants oripeaux ; tout son amour pour le défunt s'en était allé vers la mignonne créature, qu'elle dorlotait du matin au soir et berçait, la nuit venue, avec cette chanson si chère jadis à son mari trépassé :

> Berce par mes chansons, enfant, clos tes grands [yeux
> Trop tôt tu connaîtras les pleurs, l'ennui mo- [rose ;
> Pars pour le pays des songes merveilleux,
> Où le présent sourit, où l'avenir est rose.
>
> Dors, tandis que, sur l'Océan,
> Le père—au loin—pour nous travaille,
> Sur son bateau péniblement,
> Aux éléments livrant bataille.
>
> Dors, car un jour trop tôt viendra
> Où, loin de l'âtre qui pétille,
> L'enfant, ayant grandi, courra
> Gagner le pain de sa famille......

Cette berceuse semblait douce à phraser à la veuve ; elle lui procurait une joyeuse illusion, celle qui consistait à croire que réellement le père allait revenir, et cela bientôt, chargé de provende, de richesses même et de trésors, ainsi que dans les contes miriques que, bambine elle même, elle avait écouté, toute oreilles, durant les longues veillées d'hiver.

Las ! le rêve était loin de la vérité et l'argent n'abondait pas au logis.

Le maigre commerce de mercerie de la veuve Legoanidec aboutissait à peine à les empêcher de mourir de male faim, elle et le minuscule Yvon.

Tout proche de Jeanne-Marie, habitaient les Kermoalquen, de braves gens qui l'aidaient de leur mieux avec une discrétion et un tact rares, surtout chez des paysans. La mère Kermoalquen, qui travaillait à façon, achetait tout son fil, toutes ses aiguilles à la veuve, lui donnait commission de faire emplette pour elle à Saint-Brieuc de l'étoffe dont elle avait besoin, et, gracieusement, lui payait ses allées et venues ; de plus, elle habillait avec des débris de coupe le bébé qui, joyeux de vivre, passait ses journées à s'ébaudir chez les voisins.

Yvon entrait dans sa septième année quand naquit au Kermoalquen une fillette qu'ils appelèrent Marie-Joséphine. Toujours pleins de charité pour leur voisine, ils la constituèrent gardienne de ce dépôt sacré. Pendant les longues journées que Anne Kermoalquen passait à coudre, la veuve Legoanidec berçait Marie-Josephe, comme jadis elle avait bercé son Yvon.

La nouvelle venue formait avec Yvon le plus absolu contraste : aussi forte et vigoureuse que lui semblait faible et rabougri, elle eût été digne par sa vigueur d'être l'homme.

Cependant Yvon ne chômait pas ; délicat mais résolu, grêle mais adroit, il imposait de bonne heure sa volonté et sa règle aux petits gars du pays. A l'école, il se classa d'emblée parmi les premiers et, à douze ans, en savait beaucoup plus que ses aînés. Au cœur, il gardait deux cultes : l'un à sa mère, l'autre à Marie-Josèphe, sa compagne de jeux. Pour elle, il eût tout sacrifié, au besoin ; pour un sourire d'elle, il eût affronté tout péril.

De bon matin, il courait à la plage lui ramasser, à marée basse, les coquillages dont il la supposait friande ; il fallait le voir, les jambes nues, pousser devant lui son harnais de pêche pour lui ramener les crevettes qu'elle adorait. Marie-Josèphe le payait de bonne amitié. Elle ne se fût pas endormie contente sans avoir dit bonsoir à "Petit Bout," cet autre Petit Poucet, son bon ami.

En grandissant, "Petit Bout" devint triste et songeur. Sa taille, si inférieure à la moyenne, constituait son gros souci. Quand il eut, comme les autres, se rendre au chef-lieu de canton pour tirer au sort, la voix du major lui glaça les sangs.

—Ça ? bon pour le service—grogna le vieux militaire, sorte de tambour major parvenu à l'ancienneté à ce grade tant désiré—ça ? jamais de la vie ! Ce nabot là ! Ajourné à perpett ! Voilà sa situation !

Cependant, certains petits s'étaient distingués : Bara, Viala, en 93, qu'étaient-ils donc ? Des mioches, des nabots aussi ! Et David, ce Bara du temps passé, un petit, lui encore ? Pauvre, pauvre Yvon ! Josèphe se gausserait de lui comme les autres ! Et, pour la première fois de sa vie, il s'aperçut qu'il l'aimait.

Quelques jours après le départ de la classe, la tempête souffla furieuse. Toutes les femmes, toutes les filles d'Hillion étaient accourues au flot, anxieuses, hagardes, presque sanglotant, dans l'attente du père, du frère ou du mari en péril avec sa barque. Malgré les prières de la veuve Legoanidec, Yvon voulut aller se mêler à la foule qui se pressait le long des galets. Quand une embarcation, à grand'peine, abordait enfin, c'étaient des cris de joie ; mais bientôt l'angoisse étreignait de nouveau ceux et celles qui attendaient.

Il ne restait plus qu'une barque en mer : celle de Kaër Le Meur, un rude gars, et dont les affaires prospéraient, un voisin le Kermarquen, celui-là aussi. D'aucuns même insinuaient qu'il pourrait bien avoir jeté son dévolu sur la gentille Marie-Josèphe, un crâne parti, comme lui-même d'ailleurs, et point à dédaigner.

Yvon connaissait ces bruits, et son cœur s'en meurtrissait comme de raison. Cependant, quand il eut entendu signaler au large la barque de Kaër, quand on lui eût lancé l'amarre de sauvetage, pour la haler plus sûrement à terre, il fut des premiers à s'atteler à la corde, oubliant le rival pour ne songer qu'au danger couru par l'homme.

—Oh ! hisse ! oh ! hisse ! criait-on de partout, en tirant ferme sur l'amarre. Oh ! hisse !

Soudain, un cri déchirant retentit, partant de cent poitrines.

L'amarre venait de casser, et, du même coup, la barque de Kaër, roulée par une vague, apparaissait, vide de celui qui la montait.

Sur le bord, le vieux père Le Meur sanglotait, s'arrachant les cheveux, appelant son enfant.

Kaër se débattait, mais nageur médiocre, il paraissait avoir peu de chance de regagner la terre ferme. Soudain, Yvon se jeta à la mer, nu jusqu'à la ceinture.

—Je vous ramènerai votre gars, père Le Meur, où j'y resterai avec lui !

Un quart d'heure après, meurtri, roulé de rocher en rocher, à demi râlant, mais rapportant héroïquement Kaër au bout de son bras, comme il l'avait promis au père Le Meur, "Petit Bout" avait touché le but.

Quelques heures encore et il se retrouvait dans un bon lit, au chaud, entouré de Kermoalquen, de sa mère, du père Le Meur et de Marie-Josèphe.

—Eh ! bien, mon gars, fit le père de la jolie Bretonne, on a voulu donc mourir ? Pourquoi ça ? Parce qu'on a cru ne pas être aimé ? Allons donc ! Marie-Josèphe t'aime de tout son cœur, pas vrai la grosse ?

Et ce qui te pourrait manquer du côté de la taille, c'est compensé par ce que tu as du côté du courage. T'as sauvé le gars à Le Meur, et, sur le rapport de M. le maire, qui s'y connaît en ces choses-là, tu l'auras dans peu à ta boutonnière, le ruban tricolore, le ruban des "sauveteurs, mon gendre, mon brave "Petit Bout"! Oui, maintenant, on te sobriquettera "Bout de Ruban".

JACQUES DE GARCHES.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

Le roi Créole.—Le Créole Female Tonic est le roi des curatifs. Il rend la vigueur aux femmes de santé délicate ; donne du ton, de la force aux parties affaiblies du corps. C'est un remède infaillible pour les maladies de longue durée. Il aide la nature à rendre la santé aux organes malades. Il triomphe des cas les plus graves, et désespérés qu'ils soient.

Un ténor fameux arrive en province et examine les affiches qui annoncent sa présence.

—Vous voyez, fait le directeur, c'est comme vous me l'avez recommandé. Les lettres de votre nom ont quarante centimètres.

—C'est parfait ; mais......

—Il y a un mais ?

—Vous ne pourriez pas un peu rapetisser celles des autres ?

Mlle Madelinette, qui n'a guère que huit ans, est déjà coquette comme une petite femme.

Elle disait à une amie de sa mère :

—Avez-vous vu ma nouvelle robe, comme elle est jolie ?

—Oui, dit la dame, ta maman me l'a montrée l'autre jour, pendant que tu étais à l'école ; elle est charmante.

—Oh ! mais, conclut orgueilleusement la fillette, sur moi, elle est encore bien plus jolie !

A la porte d'un bal, un lignard se présente au guichet et demande le prix d'entrée.
—Un franc par cavalier.
—Et par fantassin ?

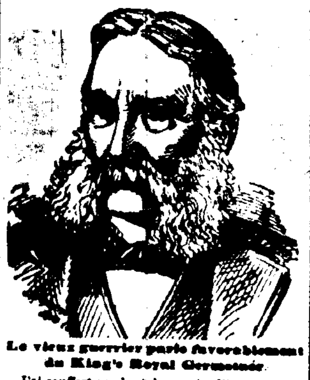

Le vieux guerrier parle favorablement du King's Royal Germetuer.

J'ai souffert pendant des mois d'insomnies et d'indigestions sans soulagement. Un ami, un jour, m'engagea à faire l'essai du Royal Germetuer du Dr King. Je fis l'essai et fus soulagé. J'espère être parfaitement guéri.

JAMES LONGSTREET.

Gainesville, Ga., le 27 juin 1890.

St Louis, 7 février 1890.

Je souffre depuis dix ans d'un catarrhe et d'une bronchite. Je me soigne entre temps, mais sans grande résultats, évitant toujours de prendre des médicaments patentés. Il y a environ six semaines, cependant, que je fais l'essai du Royal Germetuer, j'en suis à la troisième bouteille et je sens que je suis entièrement guéri. Néanmoins je ne céderai pas pour mille dollars mon droit d'en continuer l'usage.

Respectueusement, J. B. LEGO, Architecte. Bâtisse de la Banque du Commerce.

M. B. Avary & Cie, Atlanta, Ga., disent : "Nous vendons cinq fois autant de votre Royal Germetuer que de tout autre médicament patenté sur le marché, et il donne universelle satisfaction. La demande augmente sans cesse."

P. E. DUCROS, Gérant. Téléphone 479.

F. LAUDUMIEY,
No 175 RUE DU BAYOU, Près Remparts.
Voitures, Tally-Hos, Surreys,
A toute heure du jour ou de la nuit.
Notre DÉPARTEMENT DE FUNÉRAILLES est des plus complets, et les ordres confiés à nos soins seront exécutés sous la surveillance immédiate de M. P. E. DUCROS.

21 fév—1an

Soia Sociédad Union Espanola de Be- (Dumaine esqa San Claude).—Nueva Orleans Julio 13, de 1892.—Funeral—Habiendo fallecido nuestro consocio DON MARIANO VILA, de 66 anos de edad, natural de Espana, se ruega á los miembros de esta Sociedad se sirvan reunirse en el local de costumbre, ma nana Jueves 14 del corriente, á las 3½ de la tarde, para acompanar su cadaver al cementerio.

Por orden de
DR JOSÉ VENTA, Presidente. J. C. FERNANDEZ, Secretario.
14 juil—1f

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

Les invités de la Société du Quatorze Juillet voudront bien s'assembler de 1:30 à 2 heures, AUJOURD'HUI, au quartier-général, 128 rue Royale, pour se rendre chez le Consul Français, qui nous a offert une réception au Consulat de France. 14 juil—1f

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1892.—Les membres du comité représentant les résidents de la partie supérieure de cette ville qui ont si ardemment travaillé pour l'introduction du système d'électricité sur la ligne du Chemin de Fer Carrol ton sont requis de s'assembler au coin de l'Avenue Howard et de la rue Baronne, à 10 heures A. M., MERCREDI, 13 juillet, dans le but de poser le clou d'argent du premier chemin électrique qui doit être construit en cette ville.

Les membres de la Presse, le gouvernement de la ville et tous les citoyens sont invités.

A. L. ABBOTT, Chairman du Comité.
12 juil—3f

$500 de Récompense !

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez M. TUMA, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans, Lne. 1er oct—1an

Importers' Bonded Warehouse Co.—Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1892.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 4 du courant, MM. Joe L. Bourdette, Horace Lange, J. C. Trémoulet, Arthur Blache et Henry Trémoulet ont été élus directeurs. La direction s'étant constituée aujourd'hui M. Henri Trémoulet a été élu président et M. Joe L. Bourdette, vice-président.

E. A. JOURDAN, Secrétaire.
12 juil—3f

MADAME BARRIÈRE,
SAGE-FEMME,
Prévient les dames de sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son logement de la rue 8 a Anne
Au No 917 de la rue Bourbon.
12 juil—2 sem—PP

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 64, rue des Lombards. Téléphone 780.

Eau de Vichy et de Soda glacée.	
Eau minérale.	
Eau de Ninon de L'Enclos	50
Crème " " par boîte	1 00
Poudre " "	1 00

2 sept—1 an Dim Mer Ven

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

A l'occasion de la Fête Nationale de la France, le Gérant du Consulat a l'honneur d'inviter ses compatriotes à se réunir au Consulat de France, 21 rue Royale, le 14 JUILLET, à 2 heures de l'après-midi.
10 juil—3f

L'Offre de ce Jour.

ÉLÉGANT BUCKBOARD, $100.

La première personne m'apportant une copie de cette annonce, aujourd'hui, 7. 14. 92, aura un de ces élégants équipages pour $100.

Tel qu'arrangé pour quatre personnes.

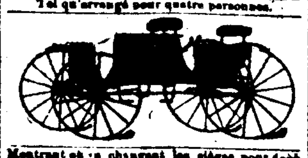

Montrant où se changeant les sièges pour deux personnes. Changement que peut faire un enfant.

R. P. RANDALL,
Carriages and Harness,
Road Carts and Wagons,
Baby Carriages,
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
54 & 56 Baronne, New Orleans.
14 juil—1f

Excursion.

Une autre chance pour visiter les mines de Sel, le dimanche 17 juillet 1892.

Excursion par la Volunteer Firemens Benevolent Association, de la Nouvelle-Orléans à la Nouvelle-Ibérie.

Le ferry du chemin de fer Morgan partira de la rue Esplanade à 6:30 A. M. ; le train passera à Alger à 7 A. M. et à Gretna à 7:10.

Le train d'excursion s'arrêtera à toutes les stations régulières en allant et en revenant.

Un train spécial se rendra aux mines de sel et partira de là à 3:45 heures.

Billets, aller et retour, $2.
10 juillet—4f

BAINS MORRIS.

Sous la direction de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans.

Sur le fleuve à la tête de la rue Félicité—tout l'îlot 355 pieds de long. Bâtisses séparées et terrains pour les deux sexes.

Entourés des arbres donnant un bel ombrage. Deux grands réservoirs pour la natation et 75 chambres à bain et cabinets de toilette avec douches chaudes et froides et autres bains.

Puit artésien fournissant 1 000 galons par minute. Le confort et le décorum sont maintenus par des agents dans chaque département.

Prix—10 cents pour Adultes—5 cents pour enfants au-dessous de 12 ans—Gratuit pour les enfants au-dessous de 5 ans.

Costumes de bain vendus pour 5 cents. Ouvert tous les jours de 6 A. M. à 8 P. M.

Les chars de la rue Tchoupitoulas passent devant. 10 juillet—6 fois

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il est disposé en maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 16 mai—3m

Pavage Patenté de Schillinger.

Jean Catrone, foreman depuis longtemps pour l'une des plus grandes maisons pour le Pavage Schillinger de la Nouvelle Orléans, vient de s'établir pour son propre compte. Les travaux qui lui seront confiés seront exécutés avec des soins spéciaux. Il garantit entière satisfaction pour toutes les commandes qui lui seront faites. S'adresser 39 rue Toulouse.
9 juil—1m sam mer ven

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 29 mars—

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL 111,
Chimistes-Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources T-le, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL 111.
Laboratoire, rue du Chartres, 67.
31déc—

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 91—1an

$8 -Aller et Retour- $8

Excursion à Galveston, aller et retour,
—Donnée par le—
Breaux Bridge La Literary and Gymnastic Club,

Pour le fonds de leur Librairie du 20 juillet au 23 juillet inclusivement.

Quitte la Nouvelle-Orléans par le Southern Pacific Railroad, au pied de la rue Esplanade, MERCREDI, 20 juillet 1892, à 8:45 A. M. Pour le retour, quittant Galveston, Samedi, 23 juillet 1892, à 7 heures A. M. Les tickets sont en vente aux magasins de musique de Grunewald et de Werlein.
10 juil—10 13 14 17 19

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—1an

Pilules contro-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc. et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la migraine, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation des bronches, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de première classe.

Prix : 50c. la Boîte.

BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
14janv

JACKSON STORE.

J. Sénac,
ENCOIGNURE STE-ANNE ET CHARTRES

Prévient ses amis et le public en général qu'il faut que tout le Stock d'Eté soit vendu sans égard de prix dans les quatre-vingt dix jours à partir d'aujourd'hui.

Je noterai, entr'autres, quatre cents (400) pièces de Bobinet reçues d'Angleterre et importées par moi, et seront vendues à une grande réduction de prix. Ces Bobinets ont été reçus avant l'augmentation des nouveaux droits de Douane. Sans égard toutes les Marchandises d'Eté seront vendues dans les mêmes conditions.

J. SÉNAC.

26 juin—1m—Dim Jeu

LEON GODCHAUX
81-85
CANAL ST.
NEW ORLEANS LA.

Vous ne pouvez porter votre LINGE LOURD bien longtemps encore.

—NOS—
VÊTEMENTS
—DE—
PRINTEMPS
SONT PRETS MAINTENANT.

Prix plus réduits que jamais, $8.00 le complet pour messieurs ; $2.00 pour garçons.

1er déc 91—1an—dim mer ven

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !
NATTES ! NATTES ! NATTES !
Stores ! Stores !
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur. On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous-mêmes chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées en faire voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DiMeJ

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Succursale No 66 rue Royale

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892	1,019,556 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS D. FOUCHER.
1e juin—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS
A TRANSFÉRÉ SES POLICES A LA
Compagnie d'Assurances Phœnix, de Hartford, Conn.

Capital Comptant	$2,000,000 00
Réserve pour pertes non réglées	391,242 30
Réserve pour Réassurance	1,850,683 66
Net surplus	1,334,460 81
	$5,576,386 79

PERTES PAYÉES $29,027,788

WM. M. MAILEY, Gérant du Département de la Louisiane.

JULES TUYES,
Nommé Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans. 20 mai—1 an

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1er 97—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,296

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt. L. C. Fallon. Lucas E. Moore. C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 sep—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfaite état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

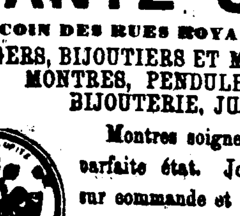

LES PLUS BAS PRIX !
Conditions les plus avantageuses !
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fisher, Pease, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24 janv—1 an Nlle-Orléans.

SOURCES DE OLIBELL
PENSION FRANÇAISE
—TENUE PAR—
GUILLAUME SABRIER.

Il prévient le public que l'établissement est disposé de manière à donner la plus parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Bonne table, bons vins aux prix les plus modérés.
30 mai—sept et fév—3 mois

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez vos commandes immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$8 00
Livre Bleu (Blue édition)	1 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Cartes de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant de leur prix.

L. SOARDS, Éditeur, 3 Commercial Place.
9 mars—

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, Side Nord
1er nov90—1 an—mer jeu dim

DENTISTES.

JOSÉ C. SIERRA,
DENTISTE,
162 rue North Rampart,
Coin Orléans.
1er juil—1 an

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres rendues le recours de leur art.
Pose de toilette artificielle.

G. P. Malaney, Dentiste, D. D. S.,
a transféré ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux sous-marins supérieurs.
30 nov—

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 26 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal, près le Dépôt de Fort Espagnol
18 déc 91—1 an

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, et de prendre effet, à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu telles maladies pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantinaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, passent après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la désinfection maritime, avec détention de cinq jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantinaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourront devenir infectés, seront soumis à la désinfection maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantinaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ait jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m. contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la vigoureuse exécution des règlements énoncés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

(SCEAU) Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 15ème jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur :
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même espèce. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en crin.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantinaires qu'ils se départent autant que possible de bagage susceptible de s'endommager par l'eau ou une désinfection d'une maladie infectieuse pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le capitaine doit, autant que faire se pourra, mettre son navire de manière à rendre l'accès des passages possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale etc. aussitôt arrivé.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les directions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper entièrement l'eau de la cale et enlever parfaitement la dite cale. Passer enfin leurs bâtiments dans des conditions telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout faire cela, pour obtenir dans le plus bref délai possible, de la Station de Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions ci-dessus pourra obtenir avec indulgence à la Station de Quarantaine, et aurait droit, en tous points, à toutes les considérations compatibles avec la période de détention, etc.

30 avril—6f

AMUSEMENTS.

Fête Nationale Française,
AUX FAIR GROUNDS,
—LE—
JEUDI, 14 JUILLET 1892

Salves d'artillerie, le 13 au soir, le 14 au matin et à midi.

Ouverture de la Fête à 3 heures P. M.

A 3 heures, jeux pour demoiselles et garçons. A quatre heures, discours officiels, par le Consul Français, le Président de la Société, M. L. P. Bochy, M. E. Castaing, orateur officiel français, M. Ch. Parlange, lieutenant gouverneur, en français ; M. E. A. O'Sullivan, en anglais ; allocution du gouverneur, M. Murphy J. Foster et de M. J. Fitzpatrick, maire de la Nouvelle-Orléans.

A 5 heures,
Pour d'artillerie de jour.
A 5 heures et demie,
"Young Men's Gymnastic Club" :
Courses d'un demi mille.
Putting Sixteen Pound Shot.
Courses d'un mille de bicycles de chasse.
Courses d'un quart de mille.
Sauts à la perche.
Saut du Niagara.
Prof. Duffy's "Pair of Kids." Les deux petits boxeurs phénoménaux qui donneront une séance sur la plateforme

A 7 HEURES,
APOTHEOSE DE LA REPUBLIQUE TRIOMPHANTE.
Embrasement de l'Arc de Triomphe par des feux tricolores, pendant que le canon grondera ; la

LIBERTÉ
se détachera lumineuse, au-dessus de l'Arc, sur une étoile aussi lumineuse.

Au même instant L'ORPHÉON FRANÇAIS chantera l'hymne LA MARSEILLAISE, et plusieurs autres chants patriotiques.

A 8 HEURES,
GRAND FEU D'ARTIFICE DE NUIT.
A la fin de ce feu, seront tirées quatre pièces montées : un Bouquet Français et un Bouquet Américain, un Bonnet Phrygien et les Chutes du Niagara.

Musique et Bals de Jour et de Nuit.

Président d'honneur : M. le Consul de France ; Présidente honoraires : MM. Félix Larue, Léon Jastremski, V. Mary.

Comité général.

Président de la Société : L. P. Bochy.
MM. Séb. Roy, Ch. L. Babled, A. F. Lambert, R. Sénac, J. B. Abadie, G. Bené, J. C. Payant, E. Serres, E. Sulpice, E. Lafontaine A. Burner, J. P. Henden, J. Duibe, C. Gassenham, P. Mioulet, P. Santon, M. A. Peyroux, J. B. Pelletier, J. Wolfinger et P. Conget.

Entrée .... 25 cts.
Les enfants au-dessous de 6 ans, gratis.
26 juin—juil 3 10 12 13 14

WEST END.
LE CONEY ISLAND DU SUD.
Foule tous les soirs.
SUCCES SANS PAREIL.
Grand Orchestre Américain de Porté.
CINQUANTE ARTISTES.
Engagement spécial commençant le 10 juillet de
ARMAND VEAZEY,
Le jeune Cornettiste Louisianais.

Concert tous les soirs, commençant à 8 heures et les dimanches à 5 h.

Les trains partiront de la rue du Canal, coin Carondelet, toutes les heures jusqu'à 5 h. P. M., et ensuite toutes les 20 minutes jusqu'à 10 h. du soir.

Le dimanche, les départs auront lieu toutes les 20 minutes jusqu'à 5 h., et ensuite toutes les 15 minutes.
4 juil—

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 166 rue du Canal.

TRENTE-HUITIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente :			
Sur risques d'incendie	$133,094 46		
Sur risques maritimes	2,307 35		
Sur risques de rivières	1,561 61		
Total			$137,963 22
Moins,—Primes non acquises			46,120 00
			$96,268 22
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,066 26		
Compte de loyer	$7,598 75		$11,264 01
			$99,646 69
Pertes payées :			
Sur risques de feu	$60,088 79		
Sur risques maritimes	313 56		
Sur risques de rivières	986 36		
Pertes totales	$61,207 75		
Primes rendues	$4,772 78		
Réassurances	2,341 35		
Dépenses	18,520 00		
Taxes	9,166 51		
Honoraires d'avocat	240 00		
Compte de courtage	1,708 11	$7,577 00	$[illegible]
			$661 39

La Compagnie possède de l'actif suivant :

Billets recevables	$86,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	10,372 93
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats à 6% de ville, (valeur du marché)	23,425 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,280 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	3,877 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,250 00
Avance sur l'habitation Olivier	6,984 31
Librairie et meubles de Bureau	2,080 00
Jugements	680 00
	$390,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTEHUIT, Secrétaire.

Fait sous serment par-devant moi, en mon bureau, No 182 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15ème jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. B. Krumpe,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mayé,
Henry O. Schober,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. S. Rainey,
	A. Eiqueu.

16 juin—1 m

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
55 RUE TCHOUPITOULAS.